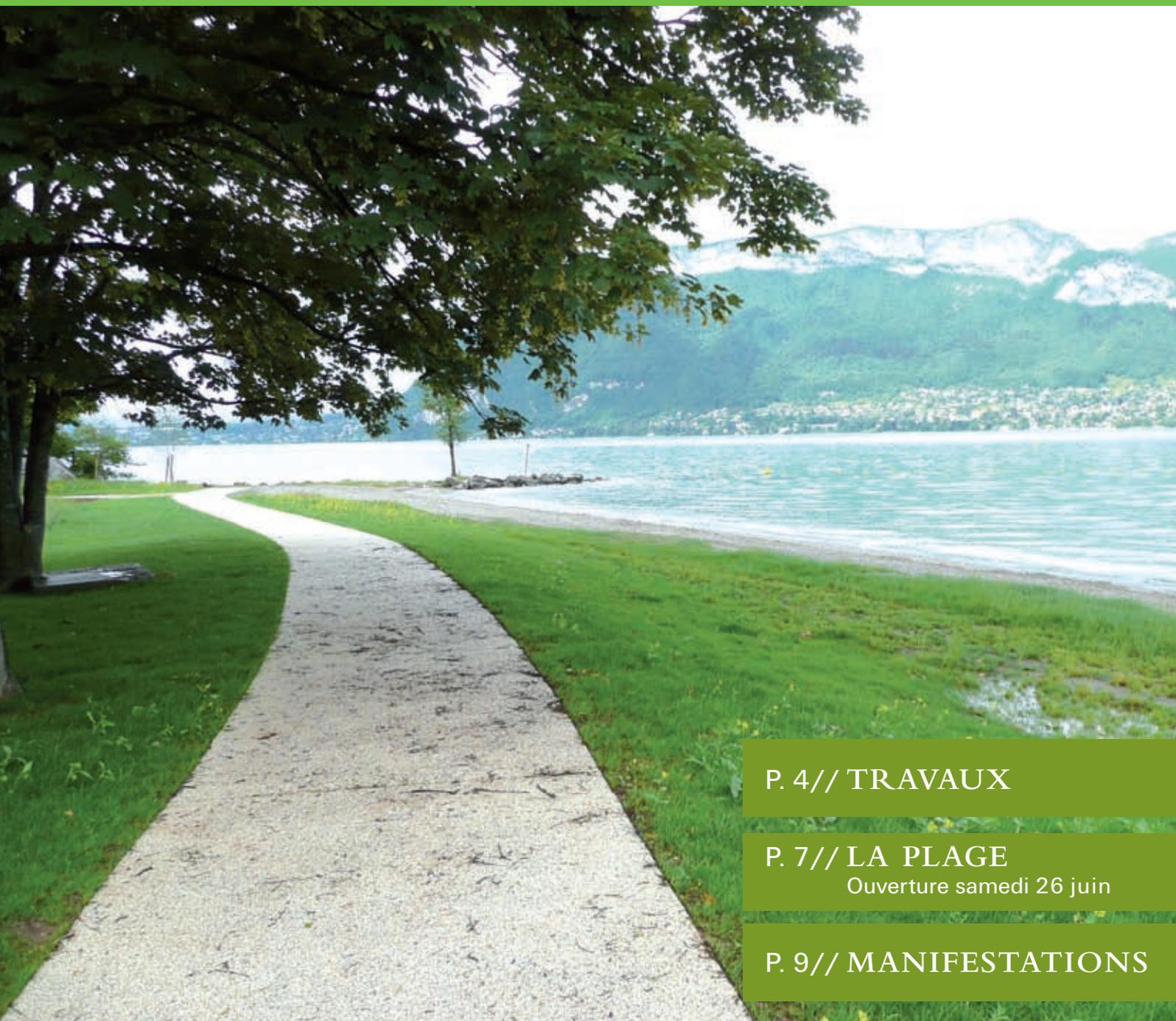


Sevrier



P. 4// TRAVAUX

P. 7// LA PLAGE

Ouverture samedi 26 juin

P. 9// MANIFESTATIONS

Achat, Vente, Estimation gratuite
Annecy & Rive Ouest

COMPAGNIE IMMOBILIERE DU LAC
Tel.: +33 (0)4 50 02 93 53

www.compimmo.com

AUX PETITS DELICES

Les arts de la table
Dragée, thé, café, chocolat
Idées cadeaux
Faire-part mariages et naissances

52, route du Berlet - 74410 Saint Jorioz
Tél. 04 50 77 49 04 - auxpetitsdelices@sfr.fr
Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

Motel Le Soleil

120 chemin de la scierie 74320 SÉVRIER

Tél. 04 50 60 25 49 - www.motel-le-soleil.com

Nouveau
Centre d'amincissement
Massage bien-être

Infiniment Soï

- conseils nutritionnels
- soins amincissants
- produits diététiques
- soins aux pierres chaudes

1 bilan corporel personnalisé et 1 soin offert
(sans aucun engagement)
Appelez-moi au 04 50 69 37 67
52, route du Berlet - 74410 Saint Jorioz
www.institut-infinimentsoi.com

Nouveau à Sevrier:

RENAULT minute

L'entretien sans rendez-vous

LAUDON AUTOMOBILES
04 50 52 43 72

CHARVIN

ENTREPRISES

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

77 impasse des Marais - 74410 SAINT JORIOZ
Tél. 04 50 68 57 86 - Fax 04 50 68 96 49
charvin.entreprises@charvin.fr

D2M SAVOIE Ets Perrière

MAÇONNERIE DÉCORATIVE
Dallages, murets, clôtures, drainages
Aménagements extérieurs, terrasses ...

MENUISERIE
Terrasses, abris, pergolas,
Agencements, lambris, parquets ...

PORTAILS AUTOMATIQUES

Création
Pose
Rénovation

Contact : D. SCHIESSER
Tél / Fax : 04 50 01 19 59
mobile : 06 13 62 49 16
1518 route d'Albertville - 74320 SEVRIER

// Le mot du Maire



Sommaire

Le mot du Maire	P 3
Travaux	P 4
La Plage	P 7
Vie scolaire	P 8
Manifestations	P 9
Infos diverses	P 10

Bulletin municipal de Sevrier

Directeur de la publication : Jacques REY, maire.
 Rédaction : la Commission Communication, information.
 Président : Claude Mauriange.
 Membres : Georges Falconnet, Martine Bergeret,
 Yves Paris, Yves Vanhelmon, Hélène Verhli,
 Sylviane Godard, Agnès Prieur.
 Photos libres de droits.
 Page de couverture : la plage.
 Réalisation et impression : Kalistene Conseil.

Le premier semestre 2010 a vu la réalisation d'un projet que le Conseil Municipal avait à cœur de concrétiser. Je veux parler, bien sûr, de la réhabilitation de la plage.

Malgré une longue interruption du chantier imposée par une très pointilleuse autorité administrative, nous avons pu assurer dans les délais prévus l'ouverture estivale le 26 juin dernier. Quelques ajustements devront s'effectuer, mais d'ores et déjà, autochtones et touristes peuvent profiter de cet espace.

Je tiens à remercier toutes les entreprises qui ont participé à cette belle réalisation dans des conditions difficiles. Je ne saurais oublier les services municipaux qui ont su s'adapter aux circonstances malgré leurs autres tâches.

Cette importante opération indispensable pour une commune touristique a été réalisée sur nos ressources propres pour près de 800 000 € complétées d'une part par une subvention du Conseil Général de 200 000 € et d'autre part une dotation d'équipement de l'Etat pour 17 000 €.

Cette opération n'est que le premier volet d'une réflexion portant sur l'aménagement global du secteur port/plage.

À l'automne, le Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy débutera les travaux de restructuration du Slip-Way. Nous sommes partie prenante dans ce projet puisque nos clubs nautiques - et plus particulièrement le club de plongée - disposeront de locaux aménagés afin d'exercer leurs activités dans de meilleures conditions.

D'autre part, l'étude confiée au Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement pour le réaménagement de l'esplanade du port nous permettra d'apporter une solution pérenne aux besoins des clubs de voile et canoë kayak dans un espace sécurisé et attractif.

Enfin, une décision peu spectaculaire mais néanmoins très importante a été prise le 8 mars 2010. Le Conseil Municipal a décidé la mise en révision du P.L.U.

Pourquoi me direz-vous une telle décision alors que la précédente révision date de 2006 ? Il y a plusieurs raisons à cela :

- le recensement de 2009 nous a montré que notre population vieillissait,
- l'espace constructible disponible se réduit,
- notre école perd chaque année des élèves alors que notre population augmente (3 classes élémentaires fermées en 3 ans).

Nous constatons un grave déséquilibre intergénérationnel et il est vital pour l'avenir de notre commune que nous inversions cette tendance. Cela passe forcément par une offre de logements collectifs et c'est aujourd'hui qu'il faut amorcer cette orientation. Elle se concrétisera là où elle est encore possible. En premier lieu aux Ecombes où un programme de 21 logements et d'une crèche va prochainement voir le jour. En second lieu, au centre, parce que nous maîtrisons la plus grande partie du foncier et parce qu'il est fondamental que nous favorisions dans notre commune l'émergence d'un véritable centre-village.

À l'automne en réunion publique, j'évoquerai ces perspectives et je ne doute pas que vous viendrez nombreux témoigner votre intérêt pour ces projets.

Le Maire
Jacques REY

// Travaux

Déplacement de la Coulée Douce

Dans le cadre du projet de rénovation de la plage, le Conseil Municipal a décidé de conserver la Villa Favre en y intégrant des fonctions ayant un lien exclusif avec l'exploitation et l'animation de la plage.

Dès lors, la Coulée Douce, club de plongée de Sevrier, qui occupait cette villa « depuis toujours » n'y avait plus sa place.

Une étude menée conjointement entre le SILA et la Commune devrait permettre à la Coulée Douce de retrouver des locaux dans le bâtiment du Slip Way dont la rénovation est en projet.

Dans l'attente et afin d'assurer la

pérennité de ce club dynamique, il a été décidé de l'installer provisoirement sur le terrain de Roseaux d'où part le ponton du même nom.

Un terrassement de propreté a été nécessaire pour recevoir les bungalows (loués) ainsi que le bloc des sanitaires et le chalet des MNS (récupérés de l'ancienne plage). Une clôture délimite le nouveau périmètre de la Coulée Douce. Celle-ci va également mettre en place un bungalow supplémentaire contenant un nouveau compresseur de gaz nitrox. Il est prévu que cet équipement soit intégralement transféré dans les futurs locaux du club.



Radar lumineux

La Commission Travaux a souhaité que la Commune s'équipe d'un radar lumineux. Cet équipement se présente sous la forme d'un panneau qui affiche la vitesse du véhicule qui emprunte la chaussée au bord de laquelle est installé ce radar. Ce dispositif sera mobile. Il pourra être placé successivement sur différentes voies.

En aucun cas les informations données par ce radar ne peuvent servir pour verbaliser un usager en infraction. Il a pour ambition de permettre

à chacun d'apprécier la vitesse de son véhicule et la réduire si nécessaire. Par rapport à une consigne à respecter, un excès est signalé par des chiffres rouges, alors qu'une valeur inférieure se traduira par une inscription en vert.

Cet équipement permet en outre de recueillir des informations sur le trafic réel sur une voie donnée et éventuellement de disposer d'un histogramme des vitesses pratiquées. Ces éléments seront autant d'outils dont disposera la

Commission Travaux pour esquisser un plan de circulation sur la Commune.



Rénovation et extension de pontons



Ponton des Côtes

Situé au nord de la promenade des Seines, ce ponton a été prolongé pour recevoir dix boucles supplémentaires. Celles-ci seront réservées aux titulaires de pontons dits « privés » dont l'autorisation d'occuper le domaine public n'a pas été renouvelée cette année.

Ce ponton n'a pas pu être prolongé davantage car les services de l'État ont exigé que l'herbier proche ne soit pas altéré.

Ponton des Roseaux



Ce ponton était vétuste, voire dangereux. La largeur accordée à chaque boucle pouvait être insuffisante. Il a été décidé de le rénover et de l'allonger.



Le nouveau est maintenant conforme aux normes définies pour l'accessibilité aux handicapés et la largeur des places correspond à la réglementation en vigueur.

L'extrémité de cet équipement sera mise à disposition de la Coulée Douce pendant son installation provisoire sur le terrain voisin.

Divers

L'accastillage (chaînes mères, chaînes filles, bouées etc.) de l'ensemble des pontons gérés par la Commune a été révisé et remis en état. Celui du ponton des Borenges a été mis en conformité avec les autres équipements.

Une information a été faite auprès des locataires des boucles pour leur rappeler comment bien amarrer un bateau aux équipements mis à leur disposition.



Dans la nuit du 23 au 24 avril 2010, des individus ont cassé cinq carreaux au-dessus de la rosace de la façade de l'église Saint Blaise.

Ces panneaux de verre sont destinés à protéger les vitraux contre les agressions extérieures, sans les priver de l'indispensable lumière. Malgré cela, un vitrail a aussi été perforé.

D'aucuns parleront d'incivilité...

Il s'agit ni plus ni moins d'un acte de vandalisme perpétré par des voyous qui n'ont aucun respect pour la chose publique.

Des vitres brisées restaient accrochées au châssis. Elles pouvaient tomber à tout moment et constituaient un danger potentiel pour quiconque se tenait sur le seuil de l'église.

En concertation avec l'Association Paroissiale, M. le Maire a demandé l'intervention des pompiers de Saint Jorioz pour sécuriser cet espace.

Rappelons que l'entretien des édifices religieux relève de la responsabilité des communes.

Dans la nuit du 4 au 5 mai, c'est le chantier de la plage qui a été saccagé: vestiaires renversés, four micro-ondes aspergé avec de l'eau de javel, cloison construite la veille défoncée. Quelques jours auparavant, une entreprise avait été victime d'un vol d'outillage estimé à 7 000 € sur ce même site.

Rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit des mêmes individus. Pourtant un point commun les réunit: la bêtise.

Une vidéosurveillance a depuis été installée sur le chantier qui, en tant que tel, est interdit au public. Mais le contrôle par caméra sera ensuite conservé, voire amélioré, pour dissuader les voyous de vandaliser la plage quand celle-ci sera redevenue un espace public.

Plaintes ont été déposées auprès de la Gendarmerie Nationale.

Réhabilitation du Slip Way

En concertation avec la Compagnie de Navigation du Lac d'Annecy, les établissements Pauvert Traiteur et la commune de Sevrier, le SILA, propriétaire du bâtiment, a entrepris la réhabilitation du Slip Way.

Cette construction imposante était à l'origine un hangar atelier destiné à recevoir les bateaux de passagers pour

y effectuer les contrôles et entretiens périodiques. Pour ce faire, on sortait les bateaux de l'eau en les faisant remonter sur des rails.

Ces travaux se font maintenant dans la cale sèche.

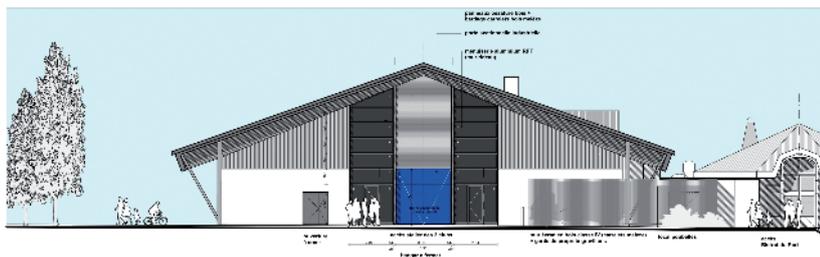
Dès lors le bâtiment a perdu sa fonction essentielle et son grand volume est devenu inutile.

Il a été décidé que :

- ▶ La CNLA conserverait son atelier en le rapprochant de la cale sèche.
- ▶ Pauvert augmenterait la surface de sa salle de réception.
- ▶ La commune y installerait la Coulée Douce, ainsi qu'un atelier que le club de plongée partagerait avec la Voile et le Canoë-kayak Club.

Les modifications apportées au bâtiment concernent surtout les façades pignons qui seront fermées et en grande partie vitrées.

Le permis de construire a été déposé fin mai et si tout va pour le mieux, les travaux pourraient être terminés au début de l'été 2011.



ELEVATION OUEST

Infos Mairie

Départ à la retraite de Geneviève Chevalier et arrivée d'Abdelkader Ben-Ammar le nouveau Directeur Général des Services.

Geneviève Chevalier débute sa carrière en 1972 à Gillet, dans les Ardennes, puis elle rejoint la mairie de Pringy en 1978, avant d'intégrer celle de Sevrier.

Jacques Rey, Maire de Sevrier entouré des élus et du personnel communal, du maire de Pringy a salué la carrière de Geneviève Chevalier :

« Vous avez succédé à Jean Lyonnaz, alors Secrétaire général, enfant du pays et mémoire de la commune. Vous avez pris vos fonctions en 1997 avec

Pierre Hérisson, j'étais alors premier adjoint. De toutes ces années au service de notre mairie et de notre ville, nous conserverons le souvenir d'une Secrétaire générale puis directrice générale des services, dévouée, compétente, et porteuse de valeurs humaines qui nous sont chères. Vous avez participé et apporté votre talent au service du développement de Sevrier, du développement des services municipaux. Vous avez été un élément déterminant

dans la gestion de la révolution informatique, tout en privilégiant les rapports humains et cela toujours dans la bonne humeur. »

Geneviève Chevalier part vers de nouveaux horizons en emportant avec elle « les souvenirs de belles amitiés liées avec les élus, mes collègues et les responsables des services administratifs ». Le maire lui a remis un cadeau de Françoise Camusso, Conseillère générale.

Abdelkader Ben-Ammar le nouveau Directeur général des Services :

Il arrive de Saint-Félix, après avoir été en poste au SIVOM d'Annemasse, au Conseil général de Haute-Savoie et à la Communauté urbaine de Nantes.

Jacques Rey, au nom de l'assemblée, lui a souhaité « pleine réussite dans une mission capitale, au service de la population de Sevrier ».



// La plage



La plage renaît sous un bon « cygne »...

La plage est le sujet du moment. Elle revient régulièrement dans les conversations des uns et des autres. On vient la voir, seul ou en famille; on fait une petite halte accompagnée d'un commentaire et inévitablement surgit la question de savoir « s'ils vont pouvoir l'ouvrir pour la saison ».

Le chantier a connu il est vrai quelques vicissitudes; il a été arrêté pendant 9 semaines pour des raisons administratives liées à la procédure de désamiantage du bâti existant, il a subi quelques incivilités nous imposant la mise en place d'une vidéosurveillance et en dernier lieu, un castor aventureux est venu sectionner un aulne récemment planté.



Malgré tout, la plage municipale ouvre ses portes au public le samedi 26 juin et sera officiellement inaugurée le jeudi 1^{er} juillet à 18 heures en présence de Jean-François RAFFY, Sous-Préfet, Christian MONTEIL, Président du Conseil Général et de Françoise CAMUSSO, Conseiller Général du canton de Seynod qui nous apportent une aide importante pour la réalisation de cette opération.

La réhabilitation de cet espace public d'incontestable intérêt pour une commune touristique comme la nôtre porte sur 3 pôles:

Le premier pôle concerne le bâtiment principal

Édifié sur les fondations du bâtiment principal, il a été entièrement repensé. Au sud sera un restaurant bar de 40 places couvertes, complété côté plage par une terrasse de 100 m² et au sud-ouest par une seconde terrasse ouverte

vers l'extérieur et destinée aux personnes de passage. Une rampe côté est permettra aux personnes à mobilité réduite un accès facile vers le restaurant. La partie centrale abritera les services proprement dits: billetterie, local maîtres nageurs, salle de repos, vestiaires et sanitaires du personnel, local technique... Au nord seront les services destinés aux usagers (sanitaires, vestiaires...)

Le second pôle concerne la maisonnette appelée « Villa Favre »

Intégrée au cœur de la plage, cette bâtisse destinée au logement du gérant en est désormais séparée afin de lui offrir un espace privé. Elle a fait l'objet d'une rénovation qui porte quasi exclusivement sur l'aménagement intérieur.

Le troisième pôle enfin concerne l'espace plage

Le but poursuivi étant d'enrichir la palette des prestations offertes et de rendre ce lieu plus attractif, différents travaux ont été entrepris. Un cheminement piétonnier en béton désactivé a été créé depuis le bâtiment principal jusqu'au nord de la plage pour permettre la circulation et l'accès à l'eau des personnes à mobilité réduite, des douches en plein air ont été installées, le ponton a été agrandi et l'aire de jeux pour enfants entièrement refaite. Le ruisseau de la Combe qui traverse la plage en son centre a été rouvert et une passerelle posée. Une douzaine d'arbres malades ou devenus gênants ont été abattus et remplacés par de nouvelles essences, une haie d'espèces variées a été plantée le long du parking côté sud afin de préserver la tranquillité



et l'intimité des usagers et un système d'arrosage automatique a été installé. Quelques aménagements complémentaires - côté parking notamment - sont à l'étude pour la saison 2011.

Nous espérons que cette importante réalisation répondra aux attentes souvent exprimées par nos concitoyens et les usagers extérieurs et qu'elle donnera une image valorisée de notre commune.

Renseignements pratiques

Ouverture le samedi 26 juin à 9h30
Baignade surveillée de 9h30 à 17h30

Tarifs:

Gratuit pour les enfants jusqu'à 11 ans inclus - Gratuit pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité.

Ticket adulte	1,80 €
Jeunes de 12 à 18 ans	1 €
Carnet de 10 tickets adulte	15 €
Carnet de 10 tickets jeune	8 €
Carte d'abonnement saison adulte	16 €
Carte d'abonnement saison jeunes	10 €

Les cartes d'abonnement peuvent être retirées en Mairie jusqu'au 10 juillet 2010.



// Vie scolaire



L'école maternelle en forêt

La forêt a été le fil conducteur de l'année en maternelle. Élèves et adultes ont adhéré à ce projet et de nombreuses sorties ont été réalisées... derrière l'école. Quelle chance de l'avoir si près !



Ici, les petits ont exercé tous leurs sens: le goût, en goûtant, sur place des produits de la forêt, la vue, en créant des tableaux naturels, le toucher, l'odorat et bien sûr l'ouïe. À l'aide d'un amplificateur de sons, ils ont pu se régaler des chants de nos oiseaux.

Un arbre a été particulièrement suivi tout au long de l'année, le sol, les empreintes et traces des animaux ont été étudiés avec l'aide de nos partenaires de la FRAPNA et du Parc des Bauges.



Le 8 avril, les classes de CP, CP CE1, CE2 CM1 et CM1, sous la direction de Laurence Ruin, professeur de musique et de Stéphanie Donnet et Corinne Voisin, danseuses chorégraphes, nous ont entraînés dans de fantastiques aventures spatiales.

Le 20 mai, les élèves des classes de CE1, CE2, CM1-CM2 et CM2 nous ont proposé une balade à la campagne en chansons et poésies sur fond d'œuvres impressionnistes mêlées à leurs propres productions. Un très beau spectacle dédié aux enfants de l'école qui, au cours de cette année, ont perdu un papa ou une maman ou une petite sœur... Nous avons tous une pensée pour ces six familles durement éprouvées.

Service d'accueil minimum

Le service d'accueil en cas de grève des enseignants des écoles publiques a été mis en place en septembre 2008 comme l'impose la loi. Le nombre croissant d'enfants accueillis démontre son utilité. Son encadrement demande à être renforcé pour l'année scolaire à venir: nous recherchons des volontaires parmi les parents,

grands-parents, retraités, étudiants... Leur rôle consiste à encadrer un groupe de 10 enfants maximum en élémentaire ou en maternelle, pendant le temps scolaire et dans les locaux de l'école. Nous demandons aux personnes intéressées de se faire connaître à l'accueil de la mairie. Précisons que cette participation est rémunérée.

Garderie périscolaire: changement de tarification

À partir de la rentrée scolaire 2010, le service de la garderie périscolaire proposera une nouvelle tarification basée sur le quotient familial. C'est une obligation imposée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Cette mise en place induira des changements dans le rythme de facturation, les modalités de règlement, etc.

Des renseignements plus précis seront communiqués aux parents concernés avant les inscriptions.



Le Parlement des Enfants

Le 3 mai, Lionel TARDY, député de notre circonscription, est venu présenter l'Assemblée Nationale aux élèves des classes de CM1-CM2 (M^{me} Lacombe) et CM2 (M. Seyteur et M^{me} Fiegel) qui ont découvert la capitale au cours d'un voyage classe de découverte du 7 au 11 juin.

Au programme: Tour Eiffel, Géode, Musée d'Orsay, Versailles, visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale où Mathilde, élue députée junior par ses pairs a remplacé M. Tardy et siégé le 9 juin dans le cadre du Parlement des Enfants.

En effet, la classe de CM2 a participé à cette opération et a présenté un projet de loi sur « l'accès aux loisirs culturels et sportifs pour tous les enfants »: une belle occasion de motiver l'étude des institutions de notre république en éducation civique!

Mathilde aura finalement à se prononcer sur une loi proposée par une classe de la Drôme (choix du jury académique).

Quelle formidable expérience pour ces enfants!

Exposition

Le vernissage de l'exposition « Délice exquis... de gourmandises! » du vendredi 4 juin a clôturé le projet interdisciplinaire de la classe de CE1 de M^{me} Sandrine CARRON, à l'école élémentaire Henri Gour.

Ce projet a permis aux élèves de travailler avec trois artistes de talent: M. Bernard COLLON, Maître cuisinier de France, de l'Auberge de Letraz, M^{me} Dominique HERBIN, professeur-graphiste-sculpteur, et M^{me} Danielle BOYENVAL, artiste associée et photographe.



// Manifestations

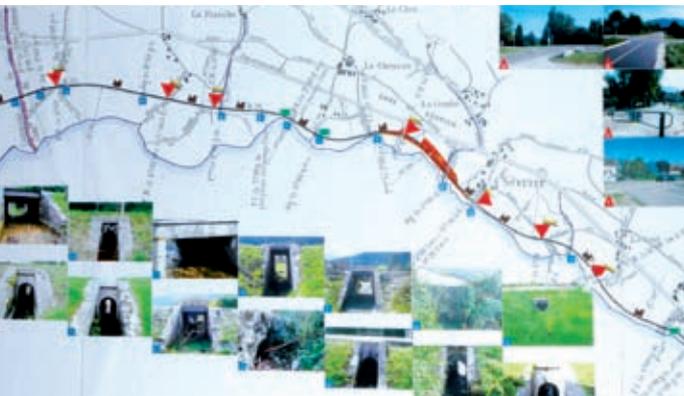
L'histoire du rail au vélo exposée au Prieuré

Bernard PARIS, président des « Amis du Terroir », Andrée BAYETTO et Jacques PERROT, les auteurs de l'exposition *Du rail au vélo* étaient à l'honneur au Prieuré où l'histoire de la ligne Annecy-Albertville était retracée, racontée et imagée.

Jacques REY, maire de Sevrier et Luc RIGAUT maire d'Annecy ont félicité les « Amis du Terroir, porteurs de nos souvenirs, sans nostalgie qui ont le souci de raconter le passé ». Le maire de Sevrier a souligné « C'est notre patrimoine que vous défendez et mettez en valeur. Que cette exposition soit vue par le plus grand nombre et les jeunes en particulier ». Depuis, que de chemin parcouru avec la voie cyclable qui devient la voie verte où passent des milliers de cyclistes, rollers, enfants, familles.

Andrée BAYETTO a rendu hommage à « ceux qui par leur volonté, ont su préserver ce site d'exception, Charles BOSSON à l'époque, les présidents des clubs cyclos et

les élus qui ont suivi et développé la démarche qui a conduit à cette voie verte. » Jean-Luc RIGAUT a confirmé ce discours : « Vous faites vivre les rives du lac. Aujourd'hui, des projets sont à l'étude notamment le Train-Tram, dans l'axe de la RN508, c'est dire que fort de son passé, de son histoire, la vie continue. »



Un dimanche comme à la campagne

De mémoire de Sevriolain, il y a bien longtemps que l'on n'avait pas vu autant de vaches dans la commune, de surcroît, toutes rassemblées au centre du village ! En effet, le dimanche 18 avril, le « stabilisé » s'est transformé, le temps d'une journée, en « champ de foire ». Une centaine de vaches et génisses ont été rassemblées à l'occasion du deuxième concours bovin organisé par les jeunes agriculteurs du secteur.

À l'issue de ce concours, il a été défini un classement tenant compte à la fois de l'aspect esthétique, et de la capacité à produire du lait et à faire des veaux.

Ce fut un moment fort agréable et riche en rencontres. Cette journée a été l'occasion de se rendre compte que la profession agricole dans notre secteur voit arriver bon nombre de jeunes qui sont à la fois passionnés, dynamiques et entreprenants. Merci à eux pour cette belle animation.

Journée intercommunale de nettoyage des espaces verts

Le 25 avril à 8 heures, l'ensemble des bénévoles étaient là (particuliers et membres d'associations). Après un rapide échange, les équipes se sont formées pour investir différents lieux de la commune.

- La piste cyclable (de l'hôtel Robinson jusqu'à la Cavale).
- Le ruisseau de la Planche.
- Différents sentiers.
- Les abords de la RD1501.

En général nous pouvons affirmer que d'année en année, la collecte est de plus en plus maigre.

Nous nous réjouissons de ce résultat.

À l'année prochaine, avec encore plus de bénévoles !

Merci à Monsieur DAUDIN, Directeur du Carrefour Market de Sevrier qui a gracieusement offert un buffet de produits régionaux pour clôturer cette matinée.



Comité de jumelage « Sevrier/Le Guilvinec »

Le Comité de Jumelage « Sevrier-Le Guilvinec », organisateur de la Soirée Celtique du 27 mars, remercie tous ceux qui, par leur présence, ont participé à la réussite de cette soirée. Rondes et rythmes effrénés menés par Croc-Danse et le Bagad Soniou-Ménez ont résonné dans le Complexe d'Animation de Sevrier. Dame Kerlou à fait de son mieux pour satisfaire les appétits... gourmands de crêpes. Si vous désirez entrer dans la danse, rejoignez notre association en téléphonant à : Francine LAGACHE (Présidente du Jumelage) au 06 80 96 93 75 ou au 04 50 52 44 08.

Merci à tous, à l'année prochaine.

Concours culinaire savoyard



La mairie en partenariat avec le Comité des fêtes « Sevrier en fête » a organisé un concours culinaire dans le cadre du 150^e anniversaire de la réunion de la Savoie à la France. Ce fut l'occasion de mettre la cuisine savoyarde à l'honneur. Chaque participant présenté un plat typiquement savoyard. Un prix a été offert aux trois premiers de chaque catégorie. Dans l'après-midi, des démonstrations culinaires ont été proposées par des cuisiniers et des pâtisseries au rythme de musiques et chants savoyards.



// Infos diverses



Dites-le avec des fleurs

À chaque printemps, le personnel des services techniques municipaux s'applique à fleurir la commune. L'expérience réussie des prairies fleuries a été reprise cette année. En différents points, des panneaux expliquent les raisons de ce choix. Cette initiative a été appréciée par certains qui ont eu la gentillesse de nous le dire. Nos jardiniers ont été sensibles à cette remarque.

Pour autant, tout n'est pas rose dans le domaine des plantations: il n'est pas rare qu'un matin le personnel communal découvre un massif de fleurs plantées depuis peu, complètement ravagé. Au cours de la nuit, un ou plusieurs chiens vagabonds l'ont transformé en terrain de jeux... ou d'aisance. Pelouses et jardins potagers privés ne sont pas épargnés par ces visiteurs nocturnes délicats. S'agissant d'indélicatesse, le terme s'adresse bien évidemment à leurs maîtres!



Canicule

Comment se préparer et agir dès l'annonce d'une vague de chaleur et durant celle-ci:

- Fermer les volets et les rideaux aux heures chaudes et aérer le domicile la nuit en provoquant des courants d'air.
- Baisser ou éteindre les lumières électriques.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h - 21h) et si vous devez sortir, porter un chapeau, des vêtements légers et amples en coton,
- Prendre régulièrement des douches ou des bains frais, sans vous sécher,
- Boire régulièrement au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale,
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prendre de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon,

pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités,

- Éviter les activités nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...).
- Penser à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part,
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.
- Penser à vous signaler à la mairie. Une liste des personnes isolées et fragiles permet aux bénévoles de vous contacter ou de vous rendre visite.

NUMÉROS EN CAS D'URGENCE :

SAMU: 15 - Pompiers: 18 - Numéro d'urgence européen: 112

Numéro vert d'information et de communication: 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Récoltez vos bouchons!

L'association Les Bouchons d'Amour récupère vos bouchons (alimentaires, ménagers, cosmétiques, de médicaments, couvercles en plastique, liège, etc.) et leur vente permet:

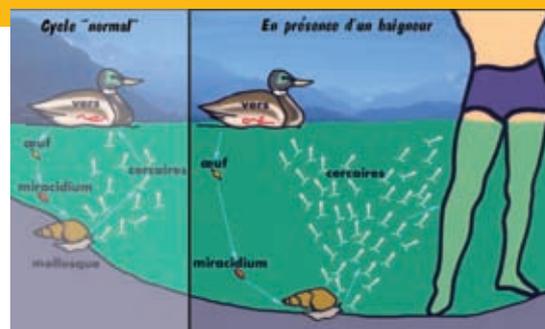
- d'acheter du matériel pour sportifs handicapés,
- d'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap,
- d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

Les points de collectes :

- École de Duingt,
- Carrefour Market à Sevrier
- Super U, Saint-Jorioz
- Local principal, stockage et triage, 107, rue Près Bernard, Duingt

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous apporter des bouchons et nous aider à trier tous les mardis de 14 h à 18 h.

Internet: www.bouchonsdamour.com



Insolite

Souvenez-vous, l'été dernier, la « puce du canard » s'était invitée sur la plage de Sevrier en laissant sur certains épidermes des piqûres rouges provoquant de fortes démangeaisons.

C'est pourquoi, un petit matin du mois de mai, des engins du SILA ont envahi le plan d'eau de notre plage. La première machine racle le fond pour en déloger les mollusques susceptibles d'être infestés par le parasite. La seconde ramasse les éléments mis en suspension.

Rappelons une mesure simple pour réduire les effets éventuels de la « puce du canard »: se doucher immédiatement après la sortie de bain et se sécher ensuite en utilisant une serviette sèche. La nouvelle plage sera équipée de deux douches extérieures.

L'Aurore du Lac

C'est fait! Une magnifique petite résidence de vacances a vu le jour à Sevrier: l'ancien « Gîte Les Charretières » devient « L'Aurore du Lac », charmants appartements meublés.

Vous la trouverez en face du club d'aviron de Sevrier, à 50 mètres du lac, dans un havre de paix fleuri et verdoyant.

Elle est composée de 11 logements, du studio (dont un adapté aux personnes à mobilité réduite) au T3 pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes. La décoration y est chaleureuse et contemporaine. Tous ces appartements sont classés meublés de tourisme entre 3 et 4 étoiles, entièrement équipés (cuisine, télévision écran plat, internet haut débit) et disposent chacun d'un balcon ou d'une terrasse avec jardin. La résidence dispose d'un parking privatif.

À noter: elle est ouverte toute l'année pour des séjours d'une nuit à plusieurs semaines, les animaux y sont acceptés et on peut y louer des vélos.

Découvrez les descriptifs complets, les photos et même des vidéos des appartements sur le site internet de la résidence www.auroredulac.com

Cuisin'Art

Conception Réalisation
Installation



Nouveau à Sevrier

Cuisine & Salle de Bain & Rangement

COMERA
CUISINES

PAC Les Grands Vignobles - 4550 Rte d'Albertville - 74320 SEVRIER
Tél. 04 50 52 89 80 - Fax. 04 50 52 90 39 - cuisinart@free.fr - www.cuisin-art.fr

Brunot Paysage



Créations - Entretien
Toutes tailles - Elagages
Terrassement - Clôtures
Désherbage vapeur

Tél. 06 16 54 34 82
brunot-barithel@orange.fr

TOPGARAGE

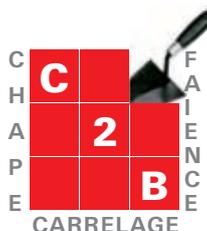
Sevrier Centre Auto - Patrick Seyteur



CARTE DE FIDÉLITÉ:
Profitez de nombreux avantages!

Garage - Entretien - Réparation - Vente - Toutes marques

ZAE Les Fontanettes, 113 allée du Soleil - 74320 Sevrier
Tél. 04 50 52 42 08 - Fax: 04 50 52 67 92



Ludovic Brunot

Téléphone/06 88 33 23 02
Fax/04 50 66 53 09
E-mail/sarlc2b@yahoo.fr

637 route des Grands Vignobles 74320 Sevrier

RPB



BETON PRÊT À L'EMPLOI

Livraison - Pompage - Tapis - Chape liquide

77 impasse des Marais - 74410 SAINT JORIOZ
Tél. 04 50 68 57 86 - Fax 04 50 68 96 49
rpb@charvin.fr



Le solaire près de chez vous



Charpentes du Lac

La toiture c'est notre métier !...

Les panneaux photovoltaïques c'est :

+ d'environnement

- vous agissez concrètement à la préservation de la planète
- vous assurez un nouvel art de vivre aux générations futures

+ d'économie

- vous réalisez un éco placement sûr et rentable
- vous valorisez votre habitat

+ de sécurité

- nous apportons une solution de proximité, performante et fiable réalisée par un professionnel, expert en solution solaire.

Aides et avantages fiscaux :

Contrat de rachat garanti sur 20 ans à 0,58 € Kwh (1).

TVA 5,5 % (2)

Crédit d'impôt 50 %
du coût matériel TTC (3)

(1) tarif EDF au 01/01/10 pour une installation intégrée.

(2) applicable pour toute installation n'excédant pas 3 kWc.

(3) plafond de 16000 € pour un couple (+ 400 € par enfant).



CHARPENTES DU LAC

115, impasse des Pontets - ZAE les Grands Prés

74320 SEVRIER

Tél : 04 50 52 41 66

www.charpentesdulac.com

